



## Nomination

# Benoît Thierry : un dirigeant à la Présidence du fonds de dotation Solidarité Grand Ouest

Mardi 30 mars 2021

Benoit Thierry, marié 4 enfants, nouvel administrateur de la Fondation d'entreprise Grand Ouest, a été nommé à la Présidence du Fonds de Dotation Solidarité Grand Ouest. Il succède à Christophe Langlais.

Diplômé d'une maîtrise de Sciences Economiques à Nantes et d'un DESS Marketing à Toulouse, Benoit Thierry démarre sa vie professionnelle à Londres quelques mois chez Hachette puis AccorHotels pendant une durée de 3 ans dans les départements Qualité et Marketing. Pour préparer au mieux son intégration dans le cabinet familial, il travaille 6 mois chez Lamy Immobilier.

Arrivé dans l'entreprise familiale Thierry Immobilier en 2000 qui comprend alors 20 collaborateurs, il y reprend la direction en 2007 avec 2 autres associés, suite aux départs en retraite de la 3ème génération. L'entreprise compte aujourd'hui 155 collaborateurs répartis sur 8 sites à Nantes, Rezé, St Nazaire, Guérande, Rennes et Dinard. Elle intervient sur 4 métiers (vente, gestion, location syndic de copropriété).

La RSE rentre dans l'entreprise dès 2015 avec son adhésion à l'association Planet RSE. L'apport de ses 10 ans au CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) lui permet de structurer, développer et mettre en place un management de proximité. Membre de DRO (Dirigeants Responsables de l'Ouest) depuis 2017, Thierry Immobilier évolue encore et prend de nouveaux engagements et des actions concrètes sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Cette première présidence de l'association Planet RSE pendant deux ans (2019-2020) lui a donné encore plus envie d'être acteur du territoire, de soutenir et d'accompagner le développement de belles initiatives solidaires.



*« Ce dispositif m'a tout de suite séduit quand Anne-Sophie Meyselle est venue m'en parler en avril 2019 : Thierry Immobilier a fait partie des premières entreprises à participer à une collecte sur Solidarité Grand Ouest pour l'association Toit à Moi. Je suis ravi de participer au développement de ce nouveau dispositif qui n'a pas encore révélé tout son potentiel !*

*Mon ambition est de le rendre encore plus connu des dirigeants sur les 12 départements. Il reste encore de nombreuses entreprises sur le territoire qui ne profitent pas de ce levier fiscal pour donner (Don déductible à 60%). Le principe du double abondement Entreprise et Fondation Grand Ouest est encore plus intéressant pour les associations qui s'embarquent dans cette aventure de collecte solidaire. Je vais œuvrer pour que les TPE et PME s'emparent de cet outil pour entraîner leurs collaborateurs et leurs parties*

*prenantes sur ce plaisir partagé du don. L'entreprise est un lieu d'apprentissage, de convivialité, il est devenu un lieu indispensable pour développer la solidarité et protéger les populations les plus fragilisées. C'est encore plus vrai avec cette crise sanitaire. C'est donc avec plein d'envie, d'humilité et de détermination que je vais démarrer cette nouvelle aventure humaine. »*



FONDS DE DOTATION  
**SOLIDARITÉ  
GRAND OUEST**  
Ensemble, agissons pour notre territoire

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

 **fondation**  
GRAND OUEST  
UNE INITIATIVE  
BANQUE POPULAIRE  
GRAND OUEST 

### À propos du Fonds de dotation Solidarité Grand Ouest

Le Fonds de Dotation **Solidarité Grand Ouest**, créé par la **Fondation d'Entreprise Grand Ouest**, accompagne financièrement **les associations d'intérêt général** de son territoire\* dans des domaines variés (solidarité, emploi, logement, santé, handicap, éducation, ...). Outre la collecte des dons, le Fonds de Dotation permet aux entreprises locales de s'impliquer dans le dispositif en choisissant ainsi les associations éligibles. Ainsi chaque don collecté est multiplié par 3 grâce à un abondement de l'entreprise partenaire et celui de la Fondation Grand Ouest. Depuis la mise en place de ce nouveau dispositif inédit (juin 2019), le Fonds de Dotation Solidarité Grand Ouest a accompagné **29 associations** du territoire avec le soutien de **29 entreprises partenaires locales**. C'est plus de **300 000 €** collectés auprès de plus de **1 100 donateurs**.

\* Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe et Vendée

**Contact Presse : Fonds de Dotation Solidarité Grand Ouest : [anne-sophie.meysse@bpgo.fr](mailto:anne-sophie.meysse@bpgo.fr) 06 17 05 64 27**

### À propos de la Fondation d'entreprise Grand Ouest

La **Fondation d'entreprise Grand Ouest** est la Fondation de la **Banque Populaire Grand Ouest**. Elle soutient et encourage les acteurs du territoire porteurs de projets innovants et d'initiatives citoyennes dans les domaines de la solidarité, la culture, la recherche publique et le territoire maritime. Ainsi, associations, chercheurs des 12 départements du Grand Ouest peuvent participer aux **3 appels à projets** lancés par la Fondation Grand Ouest chaque année : en janvier/février pour la culture, avril/mai pour la recherche, septembre/octobre pour le maritime. Les projets Solidaires sont, eux, ouverts toute l'année. Les dossiers sont à déposer sur le site internet de la Fondation : [www.fondation-bpgo.fr](http://www.fondation-bpgo.fr) Des comités départementaux composés d'administrateurs de la Fondation et de clients sociétaires Banque Populaire Grand Ouest se réunissent une fois par trimestre pour primer les associations lauréates. En **2020**, la Fondation Grand Ouest a soutenu **196 initiatives** et **859 700 €** au total ont été versés sous forme de dons ou de bourses aux porteurs de projets. En 2021, la Fondation Grand Ouest poursuit ses actions de soutien avec une dotation de **800 000 €**. La Fondation d'entreprise Grand Ouest est issue de la fusion de la Fondation Banque Populaire Atlantique et de la Fondation Banque Populaire de l'Ouest.

**PLUS D'INFORMATIONS SUR : <https://projets.solidaritegrandouest.fr>**